

Discours présenté par :
Monsieur le Maire André Filteau
Sur la situation financière de la municipalité
De Saint-Casimir, lors d'une séance tenue le 13 novembre 2006 à 20h00.

Messieurs les Membres du Conseil,

Mesdames et Messieurs,

Tel que le demande l'article 955 du code municipal, je me dois de vous faire rapport sur la situation financière de la municipalité dans lequel sont traités le dernier état financier, le dernier rapport du vérificateur et le programme triennal d'immobilisation.

Les derniers états financiers de la municipalité de Saint-Casimir au 31 décembre 2005, démontrent des recettes de 1 885 433 \$, et des dépenses de 1 806 914 \$.

Au 31 décembre 2005, le surplus de l'exercice est de 149 255 \$

Les états financiers ont été préparés par la firme comptable Bédard & Guilbault, dont vous trouverez copies en annexe. Les derniers rapports du vérificateur sont également joints à ce discours.

En ce qui concerne l'année en cours, la municipalité a un budget s'établissant à 1 824 069 \$. Au 31 décembre nous prévoyons un surplus d'environ 52 900 \$.

VOIRIE LOCALE (AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL)

Nous avons procédé en 2006 à la réparation de sept (7) ponceaux, six dans le Rang de la Rivière Blanche Est et un dans le Rang Ste-Anne.

En ce qui concerne les problèmes avec le traitement de surface, le dossier a été réglé hors cours pour un montant de 50 000 \$ selon les recommandations de Me André Lemay.

BIBLIOTHÈQUE JEAN-CHARLES MAGNAN

Je tiens à remercier Madame Ange-Aimée Asselin et son équipe de bénévoles pour leur magnifique travail au niveau des prêts de livres et du maintien de la classification auprès de 100 enfants et 200 adultes. Principalement les bénévoles qui y travaillent depuis de nombreuses années et dont nous reconnaissons ce soir l'une d'elle par la remise d'un certificat de reconnaissance.

Je profite de l'occasion pour souligner le beau travail de Madame Lyse Myette pour les articles dans l'Éclaireur sous la rubrique L'HIBOUKOU.

Je vous rappelle que deux ordinateurs sont disponibles à la bibliothèque pour des travaux personnels ou des recherches sur internet.

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Je remercie tous les bénévoles de ce comité pour les nombreuses heures de travail à fleurir notre municipalité. J'en profite pour inviter tous les citoyens à respecter les lieux aménagés dans la municipalité, le vandalisme a un prix assumé par tous.

Nous félicitons aussi le comité d'embellissement pour la tenue du salon des artisans qui fut encore cette année un grand succès.

LOISIRS

La municipalité a engagé une nouvelle coordonnatrice des Loisirs en la personne de Marilou Chantal. Celle-ci est très dynamique et a su relever le défi. De plus elle a organisé la Fête de la pêche qui fut un succès malgré le temps maussade.

Le terrain de jeux a été un succès avec la surveillance offerte le matin et en fin d'après-midi, très appréciée par les mamans au travail.

Nous avons eu du mini-baseball organisé par Monsieur André Sauvageau, cette année et 7 équipes de soccer pour 90 jeunes inscrits. Je tiens à remercier les entraîneurs et tous les bénévoles qui oeuvrent aux loisirs, sans eux ces activités seraient impossible.

Le comité de bénévoles et la municipalité se sont conformés aux exigences du règlement Q2R8 sur l'environnement en rendant la fosse septique conforme au Gîte de l'Écureuil . Je profite de cette occasion pour remercier Monsieur Gaétan Lépine et son équipe de bénévoles pour leur magnifique travail pour l'entretien des pistes de skis.

SÛRETÉ DU QUÉBEC

Les coûts pour la police sont de 90 080 \$ pour la municipalité de Saint-Casimir. Notre marraine Madame Éloïse Cossette de la SQ, nous assure de sa disponibilité et de sa collaboration la plus totale dans nos différents dossiers.

LIEN ROUTIER

Nous finaliserons d'ici la fin de l'année le nouveau protocole avec Le Ministère des Transports en ce qui concerne le lien routier.

Nous espérons aller devant la CPTAQ pour l'autorisation de la courbe en terre agricole d'ici la fin de l'année, ce qui nous permettrait de faire les travaux au printemps prochain.

Actuellement, Hydro-Québec procède au déplacement des poteaux nécessaires à la réalisation de la route. Il devrait terminer cet automne sauf pour les ancrages des haubans qui nécessitent une autorisation de la CPTAQ.

Le MTQ devrait acquérir les terrains nécessaires auprès de la Ferme Paloma et de Monsieur Conrad Audet.

ASSAINISSEMENT DES EAUX

Pour l'ensemble de la municipalité, nous appliquerons d'ici novembre 2007, la réglementation pour la mise aux normes des installations septiques. Nous avons émis 135 certificats de conformité dans la paroisse jusqu'à maintenant et nous avons distribué 135 000\$ pour ce secteur depuis la fusion tel que réservé par l'ancien conseil dans le protocole.

Nous rappelons que tous ceux qui ne sont pas raccordés aux égouts municipaux, devront se conformer à la réglementation sur le rejet des eaux usées d'ici l'automne 2007.

AQUEDUC

En 2006, nous avons entrepris des travaux de recherche en eau potable sur le territoire de la Municipalité de Saint-Ubalde avec le mandat que nous avons donné à Mission HGE, génie de l'eau et de l'environnement. Celle-ci avait estimé le coût des travaux à 92 400 \$ taxes incluses moins celles récupérées. Nous avons payé à ce jour 60 886.39 \$ à Mission HGE. La Municipalité de Saint-Ubalde agit à titre de maître d'œuvre dans ce dossier.

LISTE DES CONTRATS OCTROYÉS DE 25 000\$ ET PLUS

Selon l'article 955 du code municipal, je me dois de vous fournir la liste des contrats octroyés de 25 000 \$ et plus. Cette année, la Municipalité a versé pour le contrat de déneigement un montant de 82 767.46\$ à Transport Gilles Tessier Inc de Saint-Marc-des-Carières. Ce contrat avait une durée de trois ans et totalisait un montant de 262 941.40 \$. Il s'est terminé au mois de mai dernier.

Pour l'enlèvement des ordures ménagères, ce dossier relève maintenant de la Régie régionale des matières résiduelles de Portneuf. Nous avons versé cette année pour l'enfouissement 16 027.30 \$, la collecte sélective 25 386.95 \$, le transport de ces matières résiduelles 41 967.20 \$, pour l'Éco-centre 5 522 \$ et le Plan de Gestion des Matières Résiduelles ou PGMR 2 208.80 \$ pour un grand total de 91 112.25 \$.

En février dernier, nous avons renouvelé nos assurances en donnant le contrat à Promutuel Portneuf-Champlain pour un montant de 33 704.71 \$

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION

En 2007, nous referons le Rang Gaston-Genest au coût de 25 000 \$, ce que nous nous reportons depuis deux ans.

En 2007, nous investirons 145 000\$ pour le lien routier Nord-Sud entre St-Casimir et Deschambault-Grondines, puisqu'en 2006 nous n'avons pas pu rien y faire.

En 2007, nous prolongerons l'aqueduc et les égouts pour un montant d'environ 35 000 \$ pour le projet de la Coopérative sur le boulevard de la Montagne.

En 2008, nous espérons réaliser la réfection du Rang de la Rivière Blanche Ouest, au coût de 75 000\$ et nous procéderons possiblement aux travaux pour amener l'eau potable de St-Ubalde au pied de la Montagne et à notre usine de traitement des eaux potables à Saint-Thuribe.

Et en 2009, nous espérons terminer les travaux pour l'eau potable et aussi à commencer la mise en place des recommandations prévues à notre plan d'intervention réaliser par les Consultants René Gervais au coût de 6 950.95 \$

André Filteau, maire

Municipalité : MUNICIPALITÉ DE SAINT-CASIMIR

**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR
SUR LES ÉTATS FINANCIERS**

Aux membres du conseil,

Nous avons vérifié le bilan de la Municipalité de Saint-Casimir au 31 décembre 2005 et les états des activités financières, des activités d'investissement, du coût des services municipaux, du surplus accumulé, des réserves financières et des fonds réservés, de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date, lesquels ont été extraits du rapport financier annuel prescrit par le ministère des Affaires municipales et des Régions. La responsabilité de ces états financiers incombe au conseil municipal. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par les représentants du conseil municipal ainsi qu'une appréciation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2005 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date conformément aux principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

NOM DU VÉRIFICATEUR : Bédard Guilbault Société en nom collectif CA

Lieu : Saint-Marc des Carrières

Date : 26 janvier 2006

SIGNATURE : *Bédard Guilbault*

ACTIVITÉS FINANCIÈRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2005

	2005		2004
	Budget Officiel	Réalisations	Réalisations
REVENUS			
TAXES	1 069 169	1 063 980	1 032 202
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	119 036	122 929	116 135
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	102 032	197 590	146 531
TRANSFERTS	488 276	500 934	503 542
	1 778 513	1 885 433	1 798 410
Revenus spécifiques transférés act. d'invest.			(9 620)
	1 778 513	1 885 433	1 788 790
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	277 021	312 798	246 481
SÉCURITÉ PUBLIQUE	173 428	165 494	151 671
TRANSPORT	279 367	235 119	214 234
HYGIÈNE DU MILIEU	278 260	237 570	218 149
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	4 725	4 134	4 000
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	51 741	70 462	87 909
LOISIRS ET CULTURE	146 550	140 716	138 440
ÉLECTRICITÉ			
FRAIS DE FINANCEMENT	243 309	252 096	261 333
	1 454 401	1 418 389	1 322 217
Autres activités financières			
Remboursement de la dette à long terme	312 200	312 200	294 100
Transfert à l'état des activités d'investissement	48 318	76 325	50 661
	360 518	388 525	344 761
	1 814 919	1 806 914	1 666 978
Surplus (déficit) des activités financières avant affectations	(36 406)	78 519	121 812
Affectations			
Surplus (déficit) accumulé non affecté			10 000
Surplus accumulé affecté	36 406	70 736	42 825
Réserves financières et fonds réservés			
Virement de (virement à)			
	36 406	70 736	52 825
Surplus (déficit) avant financement à long terme		149 255	174 637
Financement à long terme des activités financières (note 17)			
Surplus (déficit) de l'exercice		149 255	174 637

	2005	2004
Actif à court terme		
Encaisse	428 221	369 156
Placements temporaires	336 715	135 297
Encaissement et placements affectés (note 4)		
Débiteurs (note 5)	81 437	182 440
Stocks (note 6)	32 050	27 973
Tranche exigible des créances à long terme (note 9)	242 529	229 013
Autres actifs (note 7)	36 949	22 332
	<u>1 157 901</u>	<u>966 211</u>
Propriétés destinées à la revente (note 8)		
Créances à long terme (notes 9)	1 232 944	1 475 473
Placements à long terme (note 10)		
Immobilisations (note 11)	9 246 677	9 427 672
	<u>11 637 522</u>	<u>11 869 356</u>
Passif à court terme		
Découvert bancaire		
Emprunt temporaire		
Créditeurs et frais courus (note 12)	145 336	139 058
Provision pour contestations d'évaluation (note 13)		
Revenus reportés (note 14)	4 744	
Versements exigibles sur la dette à long terme (note 15)	363 300	312 200
	513 380	451 258
Subventions reportées (note 11)	5 206 479	5 401 796
Dette à long terme (note 15)	3 496 800	3 674 100
	<u>9 216 659</u>	<u>9 527 154</u>
Surplus (déficit) accumulé	758 363	679 844
Montant à pourvoir dans le futur (note 18)	(6 253)	(13 215)
Réserves financières et fonds réservés	13 183	(68 488)
Investissement net dans les éléments d'actif à long terme	1 655 570	1 744 061
	<u>2 420 863</u>	<u>2 342 202</u>
	<u>11 637 522</u>	<u>11 869 356</u>

Engagement contractuel (note 21) Éventualités (note 23)